

Notice descriptive	
Titre	Décision du 6 août 2014 délivrant un certificat d'homologation prévu à l'article 14 du décret n° 2011-845 du 15 juillet 2011 relatif à l'homologation des chaînes de collecte et de contrôle de la taxe alsacienne et de la taxe nationale sur les véhicules de transport de marchandises
Numéro NOR	DEVT1417502S
Ministère	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
Thématique de document	Transports
Type de document	Décision
Date de signature	06-08-2014
Date de publication	10-09-2014
Document	met_20140016_0100_0027.pdf